

Le Plan D



Didier Morandi *et al*
version 1.2



Sommaire

Notes de versions	3
Introduction	4
Avant-propos.....	5
Les dépenses	6
Les recettes	8
Action - Réaction	9
La diminution de la dette	13
Conclusion	14

Notes de versions

N°	Date	Objet
1.0	11 novembre 2025	Rédaction et publication
1.1	11 novembre 2025	Ajout de la table des matières et de la conclusion
1.2	12 novembre 2025	Ajout du présent chapitre Notes de versions

Introduction



Le Plan D, D comme *Dépenses*, D comme *Diminution* ou D comme *Didier Morandi*, peu importe, est un exposé des mesures que je souhaite envisager en tant que candidat à la Mairie de Dole pour **diminuer par deux** - si notre liste *Rassemblement pour Dole* est élue - **les charges fiscales directes** qui pèsent sur les épaules des Dolois.

Ce document est un complément de deux billets postés sur mon blog de campagne, dans le cadre des élections municipales de Dole les 15 et 22 mars 2026 prochains.

Ces deux billets sont accessibles à l'adresse URL suivante :

<https://rassemblementpourdole.blogspot.com/2025/11/9-analyse-du-budget-2025-de-la-ville-de.html>

Le premier comporte une présentation et une analyse des postes de dépenses du budget 2025 voté par le Conseil municipal fin décembre 2024.

Le second concerne les recettes.

Le présent document explique en détail comment j'ai l'intention de diminuer les dépenses de la Mairie à la charge des Dolois, diminuer ses charges financières et augmenter ses recettes.

Les colistiers de *Rassemblement pour Dole* vous en souhaitent une bonne et fructueuse lecture.

Avant-propos

Quand j'ai préparé en 1977 mon certificat comptable du DECS au CNAM (on dit DECF maintenant, F pour financier), le plan comptable en vigueur était le PCG 57. Il était beaucoup plus simple que ses successeurs en 1982, 1999 et 2014.

Jugez-en. Pour ce qui est des dépenses, la fameuse *classe 6*, nous avons :

- 60 Achats
- 61 Frais de personnel
- 62 Impôts et taxes
- 63 Travaux Fournitures et Services Extérieurs (aka TFSE)
- 64 Transports et déplacements
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Frais financiers
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux amortissements

Certes, me direz-vous, une collectivité territoriale n'est pas une entreprise et par conséquent les PCG ne peuvent s'appliquer, mais il m'a semblé utile de regrouper les postes de dépenses du bilan 2025 de la ville de Dole selon cette nomenclature pour clarifier au maximum mon propos.

Je vais donc exposer la méthode que nous proposons en commençant par regrouper les postes comptables « dettes » du document de la Mairie, puis je vais indiquer de nouvelles valeurs pour chaque poste avec une explication sur les raisons de ces modifications et la ou les méthodes à utiliser pour obtenir les nouveaux résultats.

Ces explications prendront une forme chère au Docteur angélique *saint Thomas d'Aquin* lorsqu'il rédigea sa *Somme théologique* :

- *Utrum* : quel est le problème, qu'est-ce qu'il concerne
- *Videtur quod* : il semble que ceci ou cela (impossibilité)
- *Sed contra* : mais au contraire, on peut et on doit le faire parce que...

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Il est évident que l'équipe municipale actuellement en place va crier *Haro sur le baudet* et désigner le présent document comme étant une (mauvaise) plaisanterie et ses auteurs comme des comiques troupiers. Il n'en est rien, et nous allons le prouver.

Les dépenses

Voici la liste des postes de dépenses dont les montants sont supérieurs à 100 000€ :

Actions éducatives	Masse salariale	4 414 000 €
Services techniques	Masse salariale	3 175 000 €
Administration	Masse salariale	2 263 000 €
Services techniques	Énergie (éclairage, chauffage, carburant)	1 696 000 €
Moyens et ressources	Masse salariale	1 511 000 €
Culture	Masse salariale	1 184 000 €
Finances et Fiscalité	Intérêts d'emprunts	1 094 000 €
Moyens et ressources	Moyens généraux (Back Office)	1 088 000 €
Services techniques	Propreté et espaces verts	842 000 €
Culture	Évènementiel et actions culturelles	725 000 €
Services techniques	Garage, logistique, magasin, atelier	658 000 €
Actions éducatives	Écoles et crèches	656 000 €
Actions éducatives	Moyens Partagés et Périscolaires Enfance (loyers)	508 000 €
Action sociale et santé	CCAS	490 000 €
Moyens et ressources	Ressources humaines hors salaires (Formation, protection, etc.)	432 000 €
Action sociale et santé	Masse salariale	409 000 €
Sport	Subventions	326 000 €
Culture	Vie associative	323 000 €
Sport	Masse salariale	319 000 €
Action sociale et santé	Action sociale et santé	306 000 €
Administration	Mutualisation charges générales (versements à la CAGD)	300 000 €
Culture	Hello Dole (Commanderie)	290 000 €
Services techniques	Études et travaux sur bâtiments	237 000 €
Aménagement du territoire	Masse salariale	202 000 €
Administration	Communication	201 000 €
Services techniques	Études et travaux de voirie	159 000 €
Administration	Police municipale (hors salaires)	159 000 €
Administration	Cabinet du Maire	134 000 €
Sport	Charges de fonctionnement	106 000 €

Total : 24 207 000€, soit 24,2 millions d'euros.

Classement « PCG 57 »

Actions éducatives	Masse salariale	4 414 000 €	61
Services techniques	Masse salariale	3 175 000 €	61
Administration	Masse salariale	2 263 000 €	61
Moyens et ressources	Masse salariale	1 511 000 €	61
Culture	Masse salariale	1 184 000 €	61
Action sociale et santé	Masse salariale	409 000 €	61
Sport	Masse salariale	319 000 €	61
Aménagement territoire	Masse salariale	202 000 €	61
317 agents (avant transfert à la CAGD) => salaire moyen : 3 540€		13 479 00 €	
(source : rapport de la CRC page 7).			

Services techniques	Énergie (éclairage, chauffage, carburant)	1 696 000 €	63
Services techniques	Propreté et espaces verts	842 000 €	63
Culture	Évènementiel et actions culturelles	725 000 €	63
Actions éducatives	Écoles et crèches	656 000 €	63
Action sociale et santé	CCAS	490 000 €	63
Moyens et ressources	Ressources humaines hors salaires (Formation, protection, etc.)	432 000 €	63
Action sociale et santé	Action sociale et santé	306 000 €	63
Culture	Hello Dole (Commanderie)	290 000 €	63
Services techniques	Études et travaux sur bâtiments	237 000 €	63
Administration	Communication	201 000 €	63
Services techniques	Études et travaux de voirie	159 000 €	63
		6 034 000 €	
Services techniques	Garage, logistique, magasin, atelier	658 000 €	64
		658 000 €	
Moyens et ressources	Moyens généraux (Back Office)	1 088 000 €	65
Actions éducatives	Moyens Partagés et Périscolaires Enfance (loyers)	508 000 €	65
Sport	Subventions	326 000 €	65
Culture	Vie associative	323 000 €	65
Administration	Mutualisation charges générales (versements à la CAGD)	300 000 €	65
Administration	Police municipale (hors salaires)	159 000 €	65
Administration	Cabinet du Maire	134 000 €	65
Sport	Charges de fonctionnement	106 000 €	65
		2 944 000 €	
Finances et Fiscalité	Intérêts d'emprunts	1 094 000 €	66
		1 094 000 €	
Finances et Fiscalité	Dépenses imprévues (sic)	16 000 €	67
		16 000 €	

Notre proposition pour réduire ces postes fait l'objet d'un chapitre spécifique un peu plus loin.

Les recettes

Finances et Fiscalité	Fiscalité directe locale	11 944 000 €
Finances et Fiscalité	Dotation de l'État (DGF)	6 000 000 €
Finances et Fiscalité	Attribution de Compensation – ex Taxe Professionnelle (ACTP)	3 810 000 €
Actions éducatives	Écoles et crèches (facturation aux familles + CAF)	1 770 000 €
Finances et Fiscalité	Fiscalité indirecte	1 529 000 €
Finances et Fiscalité	Compensation exonérations État	786 000 €
Moyens et ressources	Moyens généraux	657 000 €
Administration	Police municipale	265 000 €
Action sociale et santé	Centre social Olympe de Gouges	218 000 €
Culture	Évènementiel et actions culturelles	151 000 €
Administration	Formalités administratives	115 000 €
Services techniques	Bois, forêts et actions pédagogiques (sic)	103 000 €
Administration	Mutualisation charges générales	80 000 €
Actions éducatives	Masse salariale	50 000 €
Culture	Vie associative	50 000 €
Administration	Masse salariale	39 000 €
Sport	Charges de fonctionnement	39 000 €
Culture	Musée des Beaux Arts	36 000 €
Moyens et ressources	Masse salariale	30 000 €
Culture	École des Beaux Arts	22 000 €
Culture	Hello Dole (Commanderie)	20 000 €
Culture	Animation du patrimoine	19 000 €
Services techniques	Énergie	4 000 €
Culture	Musique municipale	2 000 €
Finances et Fiscalité	Recettes exceptionnelles	0 €

Total : 27 739 000 euros, soit 27,7 millions d'euros, dont 12 qui sortent de la poche des Dolois.

Un classement « PCG 57 » n'apporterait rien à cette présentation des recettes, surtout qu'à part le premier poste nous n'avons pas l'intention de toucher aux autres pendant la première année de nos futures responsabilités à la Mairie.

Un seul commentaire, avant d'entrer dans le vif du sujet, le montant de 1,77 million d'euros pour les écoles et crèches est justifié par un financement à hauteur de 1,3 million d'euros de la Caisse d'Allocations Familiales.

Voyons maintenant comment essayer de diviser par deux la fiscalité directe locale.

Action - Réaction

Si on résume ce qui précède, notre intention est de réduire le budget des dépenses de six millions d'euros (en plus de diminuer l'endettement de la ville).

A notre avis, les postes qui peuvent/doivent être impactés sont les suivants :

Actions éducatives	Masse salariale	4 414 000 €	4 414 000 €	inchangé
Services techniques	Masse salariale	3 175 000 €	3 175 000 €	inchangé
Administration	Masse salariale	2 263 000 €	2 263 000 €	inchangé
Services techniques	Énergie (éclairage, chauffage, carburant)	1 696 000 €	848 000 €	diviser par 2
Moyens et ressources	Masse salariale	1 511 000 €	1 511 000 €	inchangé
Culture	Masse salariale	1 184 000 €	1 184 000 €	inchangé
Finances et Fiscalité	Intérêts d'emprunts	1 094 000 €	800 000 €	renégocier
Moyens et ressources	Moyens généraux (Back Office)	1 088 000 €	544 000 €	diviser par 2
Services techniques	Propreté et espaces verts	842 000 €	421 000 €	diviser par 2
Culture	Évènementiel et actions culturelles	725 000 €	0 €	supprimer
Services techniques	Garage, logistique, magasin, atelier	658 000 €	329 000 €	diviser par 2
Actions éducatives	Écoles et crèches	656 000 €	656 000 €	inchangé
Actions éducatives	Moyens Partagés et Périscolaires Enfance (loyers)	508 000 €	0 €	supprimer
Action sociale et santé	CCAS	490 000 €	490 000 €	inchangé
Moyens et ressources	Ressources humaines hors salaires (Formation, protection, etc.)	432 000 €	216 000 €	diviser par 2
Action sociale et santé	Masse salariale	409 000 €	409 000 €	inchangé
Sport	Subventions	326 000 €	0 €	supprimer
Culture	Vie associative	323 000 €	0 €	supprimer
Sport	Masse salariale	319 000 €	319 000 €	inchangé
Action sociale et santé	Action sociale et santé	306 000 €	306 000 €	inchangé
Administration	Mutualisation charges générales (versements à la CAGD)	300 000 €	0 €	supprimer
Culture	Hello Dole (Commanderie)	290 000 €	0 €	supprimer
Services techniques	Études et travaux sur bâtiments	237 000 €	118 500 €	diviser par 2
Aménagement territoire	Masse salariale	202 000 €	202 000 €	inchangé
Administration	Communication	201 000 €	0 €	supprimer
Administration	Police municipale (hors salaires)	159 000 €	0 €	supprimer
Services techniques	Études et travaux de voirie	159 000 €	79 500 €	diviser par 2
Administration	Cabinet du Maire	134 000 €	67 000 €	diviser par 2
Sport	Charges de fonctionnement	106 000 €	53 000 €	diviser par 2
		24 207 000 €	18 405 000 €	économie : 5,8 M€

Argumentaire par poste

Utrum (U) : **Énergie** (éclairage, chauffage, carburant) : **diviser par 2**

Videtur quod (V) : on ne peut pas s'en passer

Sed contra (S) : installer des panneaux photovoltaïques et des pompes à chaleur partout, et remplacer progressivement les véhicules thermiques par des électriques.

U : Intérêts d'emprunts : renégocier

V : La dette est là, il faut bien payer les intérêts.

S : Oui, mais on peut les renégocier, surtout si on déclare aux banques que l'on va mettre en place un plan agressif de réduction de la dette par cession d'actifs non rentables (voir plus loin le chapitre qui est consacré à ce problème).

U : Moyens généraux (Back Office) : diviser par 2

V : Ce sont des dépenses relatives aux indemnités, aux frais de formation et de déplacement des agents, plus 377 K€ euros de primes d'assurance et 100 K€ de loyer.

S : Interruption des formations, audit des assureurs et clarification des loyers.

U : Propreté et espaces verts : diviser par 2

V : Essentiel, non ?

S : Propreté : oui, espaces verts : non (dépense non nécessaire).

U : Évènementiel et actions culturelles : supprimer provisoirement

V : Une ville sans évènementiel deviendra une ville morte.

S : Non. Quand on n'a pas de quoi le financer, on fait une pause. Il est certain que les Dolois préféreront payer moins d'impôts plutôt que d'avoir de l'évènementiel.

U : Garage, logistique, magasin, atelier : diviser par 2

V : On ne peut pas s'en passer.

S : On peut certainement faire un audit soigné et découvrir que l'on a 50% de dépenses inutiles, injustifiées ou capricieuses.

U : Moyens Partagés et Périscolaires Enfance (loyers) : supprimer

V : ?

S : Ca c'est le scandale du siècle. La Mairie paie des loyers (à qui ?) pour des bâtiments dont elle est propriétaire ? Si ces bâtiments ont été cédés à la CAGD, alors ils devraient apparaître dans le rapport de la CRC, ce qui n'est pas le cas. Le rapport dit : « la commune de Dole a confié à la SPL Grand Dole Développement (G2D 39) la gestion de l'opération de rénovation des groupes scolaires via un MPPE. » Les bâtiments sont donc bien la propriété de la Mairie, on ne voit pas bien pourquoi elle devrait se payer des loyers à elle-même.

U : Ressources humaines hors salaires (Formation, protection, etc.) : diviser par 2

V : On ne peut pas s'en passer.

S : La protection (quelle protection ?) : non, la formation : si (pause sans suppression).

U : Subventions (sport) : supprimer.

V : Ah bon ?

S : Oui, quand on n'a plus d'argent, on ne risque pas de pouvoir en donner à des associations sportives (ni à personne d'autre). Si ces associations sont compétentes, méritoires et efficaces, qu'elles demandent de l'aide à leurs adhérents.

U : Vie associative : supprimer

V : Même cas que ci-dessus ?

S : Exactement.

U : **Mutualisation charges générales** (versements à la CAGD) : **supprimer**

V : Mais... ce sont les coûts (hors RH) relatifs aux services mutualisés !

S : On supprime les services mutualisés, donc il n'y aura plus de coûts. Si la CAGD veut s'occuper de ceci ou de cela, elle le fait mais elle n'impliquera plus la Mairie.

U : **Hello Dole** (Commanderie) : **supprimer**

V : Vous n'allez pas supprimer les activités de la Commanderie, si ?

S : Il n'y a plus d'argent dans la caisse, il y a des dettes pour 37,3 millions d'euros, il n'y a donc plus de budget pour les activités de la Commanderie. Nous sortirons de la SPL et nous demanderons à la CAGD de prendre en charge ces activités. S'ils ont une ligne budgétaire pour cela, tant mieux, nous non.

U : **Études et travaux sur bâtiments** : **diviser par 2**

V : Incontournables, non ?

S : Si, parce que nous allons vendre des immobilisations non rentables, surtout si elles nécessitent des travaux lourds (voir le chapitre qui est consacré à ce sujet).

U : **Communication** : **supprimer**

V : Arrêter la publication de *Dole notre ville* ? Ce beau magazine ?

S : Oui, le document ne fait que répéter ce que l'on lit dans la Presse, un sondage dans les rues montre que personne ne le lit (pour la raison précédemment citée) et le coût de distribution est prohibitif. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est écrit dans le budget 2025 de la Mairie : « *Budget en augmentation, principalement du fait des coûts de distribution de Dole Notre Ville.* » Nous garderons bien évidemment le site doledujura.fr et transférerons l'équipe rédactionnelle sur ce support, qui ne coûte pratiquement rien. Aujourd'hui, les gens sont sur leurs écrans et smartphones. Ils ne lisent plus beaucoup.

U : **Police municipale** (hors salaires) : **supprimer**

V : La Mairie a mis des caméras partout, il faut bien les entretenir.

S : 159 000 euros d'entretien pour des caméras qui ne servent à rien puisqu'il n'y a pas d'astreinte 24/24 pour surveiller les écrans ? Autant mettre des caméras factices, elles auront le même impact dissuasif et ne coûteront rien en entretien.

U : **Études et travaux de voirie** : **diviser par 2**

V : On ne peut pas s'en passer.

S : Des travaux : non, des études : oui. Quand il n'y a plus d'argent dans la caisse, on ne démarre pas de nouveaux projets (sauf si l'on s'appelle Emmanuel Macron et que l'on envisage de lancer la construction d'un nouveau porte-avions à x milliards d'euros alors qu'il a fait passer notre dette extérieure de 2,2 MDE à 3,4 !...)

U : **Cabinet du Maire** : **diviser par 2**

V : C'est vrai que l'on ne sait pas bien où passent ces 134 000 euros.

S : Dans le document du budget, on lit : « Subventions, organisation de cérémonies, cotisations », donc on supprimera les subventions et on arrêtera d'organiser des cérémonies. La Mairie n'a pas compris qu'elle est étranglée, et quand elle sera au pied du mur, elle ira piocher dans les poches des Dolois, comme cela s'est passé à Gandrange, en Moselle.¹

¹ <https://moselle.tv/dettes-colossales-a-gandrange-les-impots-locaux-ont-double/>

U : **Charges de fonctionnement** (sport) : **diviser par 2**

V : Poste budgétaire inconnu.

S : Pareil. Donc audit, identification, estimation des dépenses nécessaires et prise de décision.

Action - Réaction !

La diminution de la dette

Entre 2020 et 2024, la Mairie a vendu dix biens immobiliers (cf. annexe 10 du rapport de la CRC) pour un profit financier de 1,662 million d'euros.

Afin de diminuer la dette de la Mairie, et donc les intérêts y afférents, nous prévoyons de mettre en vente (au profit de l'État ou de la CAGD) tous les bâtiments non rentables.

Un audit permettra de réaliser un état des lieux au plus juste.

Conclusion

Ce plan peut sembler un peu rude, mais nous nous sommes inspirés du plan mis en œuvre par Carlos Ghosn pour « sauver Nissan », comme nous l'avons raconté dans le billet de mon blog déjà cité.

Bien évidemment, les « suppressions » proposées ne seront en aucun cas des décisions définitives, mais bien des actions chirurgicales ponctuelles destinées, comme nous l'avons dit, à alléger considérablement la pression fiscale de la Mairie sur les Dolois, à diminuer sa dette, à augmenter ses recettes et à assainir ses finances. Nous pensons que la théorie de Keynes sur l'endettement - mal comprise - ne peut pas résoudre les problèmes, elle ne peut que créer une fuite en avant.

Notre équipe de colistiers en cours de montage effectue actuellement un sondage dans les rues de Dole. Les résultats quotidiens de ces sondages nous révèlent chaque jour quelles sont les principales préoccupations des Dolois et des Doloises. Notre réponse à ce questionnement sera bien sûr l'objet de mon programme, à venir sous peu.

Pour conclure, je voudrais rappeler la célèbre déclaration de John F. Kennedy à ses concitoyens lors de son discours d'investiture prononcé le 20 janvier 1961 à Washington D.C. : « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays* ». Pour la ville de Dole, c'est exactement le contraire que je souhaite réaliser. La Mairie est au service de ses administrés, pas l'inverse.

À Dole, le 11 novembre 2025.

Didier Morandi

candidat à la Mairie de Dole en 2026

Vu, le candidat.

Document susceptible d'être complété ultérieurement à partir de données nouvelles découvertes sur le terrain.